Liberté-Egalité-Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté-Egalité-Fraternité

Département de la CORRÈZE - 3me **Circonscription (USSEL)**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 23 Novembre 1958

Parti Socialiste S. F. I. O.

Electrices, Electeurs,

En me présentant à vos suffrages, je tiens à affirmer certains principes de ma vie politique auxquels je n'entends pas déroger.

Respecter les idéologies de tous et en discuter toujours sans se départir de la courtoisie et de la correction qui sont qualités propres aux hommes libres et civilisés.

Continuer à combattre la démagogie sous toutes ses formes.

Maintenir le contact avec le peuple pour en traduire les aspirations dans le sens de la justice et de l'équité.

Défendre toujours et partout contre tous les fascismes, d'où qu'ils viennent, les libertés que nous avons de penser, d'écrire et de parler, sans lesquelles la souveraineté populaire est un vain mot.

Exiger la refonte d'une fiscalité qui entrave la production, réduit sans cesse le rapport des salaires aux prix et est inadaptée à l'Etat moderne.

Veiller à ce que les agriculteurs, dont la tâche est ingrate et dure, puissent écouler leurs produits à des prix rémunérateurs compte tenu du travail fourni par toute la famille.

Persévérer à œuvrer de toutes mes forces en faveur du désarmement général et de la paix.

Ceci dit et si vous partagez mes sentiments, voici pour l'avenir la tâche que je m'efforcerai d'accomplir, si vous me faites confiance.

Sur le plan national, la grande majorité d'entre vous partage avec moi ce désir de voir remettre de l'ordre dans la maison FRANCE. La réforme de nos institutions, que nous venons de voter, nous y aidera.

Sans doute, n'assisterons-nous plus à ces luttes parlementaires stériles où la conjugaison des égoïsmes, des ambitions et des exploiteurs professionnels du désordre et de la misère, provoquait à tous propos des crises ministérielles.

Qui s'en plaindra ?

Les hommes de bonne volonté se brisaient contre ces intrigues. Les étrangers ne nous prenaient plus au sérieux.

Les Français savamment divisés sur des questions puériles, en tout cas secondaires, ne pouvaient se mettre d'accord sur les grands intérêts nationaux.

Notre Pays a eu la chance, aux moments difficiles de mai dernier, de pouvoir user légalement du prestige et de l'autorité d'un grand français, le GENÉRAL DE GAULLE.

En évitant une guerre fratricide qui eut été une catastrophe nationale, en rappelant à la raison les plus exaltés et en provoquant un grand élan d'unité, indispensable pour nous sortir des difficultés inextricables et redonner au pays l'espoir en l'avenir, il a droit à notre reconnaissance.

Parmi les hommes dont il a su s'entourer, il en est un que j'admire aussi pour sa droiture et son courage, c'est mon camarade GUY MOLLET.

En associant les travailleurs qu'il représente à une œuvre de rénovation de justice et de paix, il a bien servi les classes ouvrière et paysanne, ainsi que le pays.

Aux efforts de ces hommes de bonne volonté, j'entends joindre les miens.

N'attendez pas de moi de promesses vaines.

J'ai quarante ans de vie politique et administrative au service de ma ville, de mon canton, et du département.

Si je vous dis, sans faux orgueil, que grâce aux amitiés que j'ai dans ce département et ailleurs et à des collaborateurs fideles auxquels je tiens à rendre hommage, j'ai pu transformer un coin de ce pays qui m'est cher.

— Si l'on y voit des écoles à la dimension des besoins de nos enfants ;

— Des services hospitaliers modernes pour nos malades et pour nos vieux ;

— Une maternité et un centre de protection de l'enfance ;

— Des installations toujours améliorées à l'usage de nos paysans ;

— Des œuvres de jeunesse, des sociétés sportives et artistiques vivantes ;

Bien d'autres réalisations encore :

— Des quartiers neufs, des places nouvelles, une ville propre et en plein essor, c'est pour vous assurer que je mets mon expérience de la chose publique, toute mon énergie et toute ma volonté pour servir les 12 cantons de notre circonscription et lutter avec vous, afin que notre plateau corrézien ne soit pas traité en parent pauvre, dans une France pleine d'avenir.

Citoyennes, Citoyens, Camarades et Amis, avec moi, à l'avant garde d'une République sociale et fraternelle.

Vive la 3me Circonscription de la Corrèze !

Vive la République !

François VAR

AVOCAT
MAIRE D'USSEL
CONSEILLER GENERAL
Officier de la Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel :

Jean-René CISTERNE

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS
MAIRE DE SAINT-JULIEN-AUX-BOIS
CONSEILLER GÉNÉRAL DE SAINT-PRIVAT
Chevalier de la Légion d'Honneur

IMP. BUISSON & FARGES - USSEL - 11-1956